

## Mise en place d'un numéro vert national d'écoute en complément des mesures déjà engagées sur la prévention des risques psycho sociaux

La communauté de travail de l'Office est profondément affectée par les récents décès par suicide de quatre collègues.

Le directeur général, Pascal VINÉ, a décidé de mettre en place un dispositif national d'accompagnement pour tous les personnels de l'ONF qui le souhaiteraient.

Ainsi, un **numéro vert** est ouvert afin d'offrir un espace d'écoute psychologique, confidentiel et anonyme.

Ce service, assuré exclusivement par des psychologues d'un organisme spécialisé, est ouvert 24h/24h.

Cette mesure vient compléter le **plan de proximité** qui prévoit le doublement du réseau des assistantes sociales et le renforcement des cellules sociales territoriales (associant la direction territoriale des ressources humaines, les assistantes de service social, le médecin de prévention et des représentants des personnels du Comité d'hygiène et de sécurité territorial).

Il s'agit avant tout d'éviter les situations d'isolement auxquelles peuvent être confrontés les personnels de terrain.

Un **audit socio-organisationnel** de l'ONF sera lancé en septembre sur la base d'un cahier des charges élaboré conjointement avec les organisations syndicales. Il permettra de disposer d'un diagnostic sur les conditions de travail et le fonctionnement de l'organisation de l'Office et débouchera sur un plan d'action au premier semestre 2012.

L'ensemble de ces mesures liées aux risques psycho-sociaux a été intégré dans le cadre du Contrat d'objectifs Etat-ONF 2012-2016 qui a été adopté lors du Conseil d'Administration de l'Office national des forêts du mercredi 20 juillet 2011.

Enfin, le Directeur général fera dès la fin du mois d'août des propositions complémentaires à M. Bruno LE MAIRE, ministre chargé de l'agriculture et des forêts, pour renforcer l'accompagnement des personnels de l'ONF, en lien avec les services du ministère de l'agriculture et de la Mutualité sociale agricole.